RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 02037
Numéro SIREN : 802 766 006
Nom ou dénomination : ABC FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2021 sous le numéro de dépôt 26462

...posée au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY
Le
Numéro : 8 NOV. 2021
26462

ABC FINANCE

Société par actions simplifiée au capital de 1 110 009 €
Siège social : 7, rue d'Alembert - ZAC de la Noue Rousseau
Techniparc de Saint-Michel sur Orge - 91240 SAINT MICHEL SUR ORGE
802 766 006 RCS EVRY

RESOLUTION D'AFFECTATION DES RESULTATS PROPOSEE ET VOTEE

PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUIN 2021

QUATRIEME RESOLUTION

Cette résolution a pour objet d'affecter le résultat de l'exercice 2020

L'assemblée générale décide de déterminer le bénéfice distribuable de la manière suivante :

I - DETERMINATION DU BENEFICE DISTRIBUABLE

▪ BENEFICE de l'exercice	191 471,46 €
▪ Dotation réglementaire à la Réserve légale	- 9 573,57 €
▪ Report à nouveau	+ 749 159,92 €
SOIT UN BENEFICE DISTRIBUABLE DE	**931 057,81 €**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice distribuable de la manière suivante :

II - AFFECTATION DU BENEFICE DISTRIBUABLE

▪ A titre de dividendes aux associés	55 500,45 €
▪ Au poste « Report à Nouveau »	875 557,36 €
TOTAL EGAL AU BENEFICE DISTRIBUABLE	**931 057,81 €**

Les sommes ainsi attribuées aux associés d'un montant total de 55 500,45 € permet la distribution d'un dividende de 0,05 € par action, portant sur 1 110 009 actions.

L'assemblée générale décide de mettre ce dividende en paiement à l'initiative du Président dans le délai légal.

Depuis le 1er janvier 2018, les revenus mobiliers font l'objet d'une taxation au taux forfaitaire d'impôt sur le revenu de 12,8 % (et, le cas échéant, à la contribution sur les hauts revenus (CEHR) de 3 ou 4 %[1] selon le revenu fiscal de référence et la composition du foyer fiscal).

Sur option de l'associé au moment de la souscription de la déclaration des revenus de l'année, ces revenus mobiliers peuvent continuer d'être soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu après application de l'abattement d'assiette de 40 % prévu par l'article 158 du CGI.

En tout état de cause, la société continuera de prélever à la source et versera elle-même :

- un acompte d'impôt sur le revenu sous la forme d'un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire au taux dorénavant fixé à 12,8 %, dû par chaque associé personne physique au titre des dividendes revenant aux parts non détenues dans un plan d'épargne en actions, conformément aux dispositions de l'article 117 quater du CGI.

Le prélèvement effectué par la Société s'imputera sur l'impôt sur le revenu effectivement dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré.

Les associés personnes physiques qui en auront fait la demande avant l'encaissement du dividende pourront être dispensés du prélèvement forfaitaire non libératoire si leur revenu fiscal de référence de l'année 2019 est inférieur à 50 000 € pour les contribuables célibataires, divorcés et veufs ou 75 000 € pour les contribuables soumis à imposition commune.

- les prélèvements sociaux, dont le taux est dorénavant fixé à 17,2 %, dus par chaque associé personne physique fiscalement résidente de France au titre des dividendes revenant aux parts non détenues dans un plan d'épargne en actions, conformément aux dispositions de l'article L.136-7 du Code de la Sécurité Sociale.

- la retenue à la source prévue par l'article 119 bis du CGI sur les revenus distribués aux associés non-résidents au taux de 12,8 % pour les associés personnes physiques ou 30% pour les associés personnes morales sous réserve des cas d'exonération ou de l'application des conventions internationales.

En application des dispositions de la loi, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Certifiée conforme,

Le Président

Carlos CABANITA

ABC FINANCE

Société par actions simplifiée au capital de 1 110 009 €
Siège social : 7, rue d'Alembert - ZAC de la Noue Rousseau
Techniparc de Saint-Michel sur Orge - 91240 SAINT MICHEL SUR ORGE
802 766 006 RCS EVRY

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2020

Bilan et annexe certifiés conformes
à ceux qui ont été approuvés par
l'Assemblée Générale en date du 30 juin 2021

Le Président

Carlos CABANITA



COMPTES ANNUELS 2020

Période du 01.01.2020 au 31.12.2020

SAS ABC FINANCE

7 rue d'Alembert
91240 SAINT-MICHEL-SUR-ORGE
Siren : 802766006

exponens

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de PARIS

78400 CHATOU

Tel 01.30.09.89.00

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	645	645		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2 200 018		2 200 018	2 200 018
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	100		100	100
Prêts				
Autres immobilisations financières	20 000		20 000	20 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**2 220 763**	**645**	**2 220 118**	**2 220 118**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	169 034		169 034	245 492
Autres créances	66 389		66 389	64 423
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	74 785		74 785	59 031
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**310 209**		**310 209**	**368 947**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				7 560
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 530 972	645	2 530 327	2 596 625
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 110 009	1 110 009
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	40 943	31 413
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	749 160	568 072
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**191 471**	**190 619**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**2 091 584**	**1 900 112**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	137 703	331 244
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 148	200 925
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 743	11 523
Dettes fiscales et sociales	179 149	152 820
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	101 000	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**438 743**	**696 513**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 530 327	2 596 625
(1) Dont à plus d'un an (a)		137 703
(1) Dont à moins d'un an (a)	438 743	558 810
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	650 862		650 862	691 244
Chiffre d'affaires net	**650 862**		**650 862**	**691 244**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			41 400	38 391
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)			**692 261**	**729 635**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			43 222	62 467
Impôts, taxes et versements assimilés			16 787	14 227
Salaires et traitements			431 473	443 997
Charges sociales			190 773	197 620
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 560	7 701
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			1	
Total charges d'exploitation (II)			**689 816**	**726 011**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 445	3 624
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			202 642	205 326
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				2
Autres intérêts et produits assimilés (3)			391	383
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**203 033**	**205 710**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			9 939	16 786
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**9 939**	**16 786**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			193 094	188 925
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			195 539	192 548

Compte de résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	626	315
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**626**	**315**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-626**	**-315**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	3 442	1 614
Total des produits (I+III+V+VII)	**895 294**	**935 345**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**703 822**	**744 726**
BENEFICE OU PERTE	**191 471**	**190 619**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ETATS FINANCIERS 2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe

exponens

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABC FINANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 2 530 327 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 191 471 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 ainsi que par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au debut d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	645			645
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**645**			**645**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 200 018			2 200 018
- Autres titres immobilisés	100			100
- Prêts et autres immobilisations financières	20 000			20 000
Immobilisations financières	**2 220 118**			**2 220 118**
ACTIF IMMOBILISE	2 220 763			2 220 763

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS A PLUS SYSTEME AUTOMATION 91240 SAINT-MICHEL-S	738 100	2 057 374	100,00	159 903
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 200 018	2 200 018			202 642
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	645			645
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**645**			**645**
ACTIF IMMOBILISE	645			645

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 255 423 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	20 000		20 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	169 034	169 034	
Autres	66 389	66 389	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	255 423	235 423	20 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures a etablir	169 034
Etat - produits à recevoir	525
Total	169 559

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 110 009,00 euros décomposé en 1 110 009 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 438 743 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echeances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	137 703	137 703		
Emprunts et dettes financières divers (*)	530	530		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 743	19 743		
Dettes fiscales et sociales	179 149	179 149		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	101 619	101 619		
Produits constatés d'avance				
Total	438 743	438 743		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	193 541			
(**) Dont envers Groupe et associés	619			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 618 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fact non parvenus	10 680
Interets courus	530
Dettes provisio. pour conges payes	16 595
Provision primes	2 900
Charges sociales sur conges payes	6 638
Charges sociales a payer	1 160
Taxe apprentissage	2 883
Formation continue	2 979
Total	44 365

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2020	31/12/2019
Produits financiers de participation	202 642	205 326
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		2
Autres intérêts et produits assimilés	391	383
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	203 033	205 710
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	9 939	16 786
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	9 939	16 786
Résultat financier	193 094	188 925

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	150	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	476	
TOTAL	626	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2015, la société SAS ABC FINANCE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ABC FINANCE. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Chaque société membre du groupe comptabilise la charge d'impôt qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale ; la société tête de groupe comptabilise le profit ou la perte lié à l'intégration fiscale.

En l'absence d'intégration fiscale, l'impôt supporté par la société se monte à 0.00 contre un impôt comptabilisé de - 3 442 €.

Le montant de l'économie lié à l'intégration fiscale s'élève à - 3 442 €.

Notes sur le compte de résultat

Autres informations

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	200 000
	200 000
Caution personnelle de M Cabanita	565 950
Avals et cautions	565 950
Nantissement de 1029 actions Aplus	765 950
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

JM AUDITORS
COMMISSARIAT AUX COMPTES

ABC FINANCE
Société par actions simplifiée au capital de 1 110 009 €
7 RUE D'ALEMBERT - ZAC DE LA NOUE ROUSSEAU
91240 SAINT MICHEL SUR ORGE

802 766 006 RCS EVRY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS AU 31/12/2020 DE LA SOCIETE ABC FINANCE

JM AUDITORS
Commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
207 RUE DE BERCY
75012 PARIS
451 289 946 RCS PARIS

JM AUDITORS
COMMISSARIAT AUX COMPTES

ABC FINANCE

7 RUE D'ALEMBERT - ZAC DE LA NOUE ROUSSEAU

91240 SAINT MICHEL SUR ORGE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2020

Aux associés,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé Unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABC FINANCE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société ABC FINANCE à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3- Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note sur les règles et méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels concernant les conséquences de la pandémie de COVID-19 et son impact sur l'activité de la société.

4- Justification des appréciations

La crise liée à la pandémie de COVID-19 créée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

6- Responsabilités de la direction d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

7- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à PARIS,
Le 25 juin 2021

JM AUDITORS
Jérome Monteil
Commissaire aux comptes

Jérome MONTEIL
Commissaire aux comptes
inscrit auprès de la cour d'appel de Paris
membre de la compagnie régionale
des commissaires aux comptes de Paris

Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	645	645		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2 200 018		2 200 018	2 200 018
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	100		100	100
Prêts				
Autres immobilisations financières	20 000		20 000	20 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**2 220 763**	**645**	**2 220 118**	**2 220 118**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	169 034		169 034	245 492
Autres créances	66 389		66 389	64 423
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	74 785		74 785	59 031
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**310 209**		**310 209**	**368 947**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				7 560
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 530 972	645	2 530 327	2 596 625
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 110 009	1 110 009
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	40 943	31 413
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	749 160	568 072
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**191 471**	**190 619**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**2 091 584**	**1 900 112**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	137 703	331 244
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 148	200 925
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 743	11 523
Dettes fiscales et sociales	179 149	152 820
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	101 000	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**438 743**	**696 513**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 530 327	2 596 625
(1) Dont à plus d'un an (a)		137 703
(1) Dont à moins d'un an (a)	438 743	558 810
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	650 862		650 862	691 244
Chiffre d'affaires net	**650 862**		**650 862**	**691 244**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			41 400	38 391
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)			**692 261**	**729 635**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			43 222	62 467
Impôts, taxes et versements assimilés			16 787	14 227
Salaires et traitements			431 473	443 997
Charges sociales			190 773	197 620
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 560	7 701
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			1	
Total charges d'exploitation (II)			**689 816**	**726 011**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 445	3 624
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			202 642	205 326
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				2
Autres intérêts et produits assimilés (3)			391	383
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**203 033**	**205 710**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			9 939	16 786
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**9 939**	**16 786**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			193 094	188 925
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			195 539	192 548

Compte de résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	626	315
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	626	315
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-626	-315
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	3 442	1 614
Total des produits (I+III+V+VII)	895 294	935 345
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	703 822	744 726
BENEFICE OU PERTE	191 471	190 619

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ETATS FINANCIERS 2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe

exponens

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABC FINANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 2 530 327 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 191 471 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 ainsi que par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

P.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	645			645
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**645**			**645**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 200 018			2 200 018
- Autres titres immobilisés	100			100
- Prêts et autres immobilisations financières	20 000			20 000
Immobilisations financières	**2 220 118**			**2 220 118**
ACTIF IMMOBILISE	2 220 763			2 220 763

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS A PLUS SYSTEME AUTOMATION 91240 SAINT-MICHEL-S	738 100	2 057 374	100,00	159 903
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 200 018	2 200 018			202 642
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	645			645
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**645**			**645**
ACTIF IMMOBILISE	645			645

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 255 423 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	20 000		20 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	169 034	169 034	
Autres	66 389	66 389	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	255 423	235 423	20 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures a etablir	169 034
Etat - produits à recevoir	525
Total	169 559

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 110 009,00 euros décomposé en 1 110 009 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 438 743 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	137 703	137 703		
Emprunts et dettes financières divers (*)	530	530		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 743	19 743		
Dettes fiscales et sociales	179 149	179 149		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	101 619	101 619		
Produits constatés d'avance				
Total	438 743	438 743		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	193 541			
(**) Dont envers Groupe et associés	619			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 618 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fact non parvenus	10 680
Interets courus	530
Dettes provisio. pour conges payes	16 595
Provision primes	2 900
Charges sociales sur conges payes	6 638
Charges sociales a payer	1 160
Taxe apprentissage	2 883
Formation continue	2 979
Total	44 365

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2020	31/12/2019
Produits financiers de participation	202 642	205 326
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		2
Autres intérêts et produits assimilés	391	383
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	203 033	205 710
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	9 939	16 786
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	9 939	16 786
Résultat financier	193 094	188 925

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	150	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	476	
TOTAL	626	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2015, la société SAS ABC FINANCE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ABC FINANCE. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Chaque société membre du groupe comptabilise la charge d'impôt qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale ; la société tête de groupe comptabilise le profit ou la perte lié à l'intégration fiscale.

En l'absence d'intégration fiscale, l'impôt supporté par la société se monte à 0.00 contre un impôt comptabilisé de - 3 442 €.

Le montant de l'économie lié à l'intégration fiscale s'élève à - 3 442 €.

[redacted] Notes sur le compte de résultat

Autres informations

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Caution personnelle de M Cabanis	*200 000*
Avals et cautions	200 000
Nantissement de 1029 actions Aplus	*565 950*
Autres engagements reçus	565 950
Total	765 950
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	